

# Programme des balades du lundi après-midi

Année 2020 - 2021  
trimestre de septembre à décembre 2020

Date	Secteur	Terrain / difficultés	Heure et lieu de rendez-vous
21 septembre	Sainte-Victoire Bimont covoiturage : 1€	Pistes et sentiers	Parking du barrage de Bimont Prendre la route de Vauvenargues (D10). Après St Marc-Jaumegarde, prendre la route du barrage de Bimont. Se garer au bout de la route.
28 septembre	Ventabren Les Bosques covoiturage : 2€	Pistes et sentiers par endroits caillouteux	Parking du canal Se prendre direction Ventabren (D10 direction Berre à partir d'Aix). Immédiatement après le viaduc du TVG, tourner à gauche. Suivre cette petite route (ancien chemin d'Aix) sur 700 m jusqu'à passer sur le canal. Se garer le long de celui-ci, 150 m après le pont.
5 octobre	Peyrolles ND d'Astors covoiturage : 2,50€	Pistes et sentiers	Parking bord de route A 51 direction Sisteron. Sortie 14 direction Meyrargues. Suivre la D96 direction Peyrolles. Juste après le panneau indiquant la sortie de Meyrargues, tourner à droite. Passer ND d'Astors et se garer 1 km plus loin avant le pont du canal.
12 octobre	La Roque d'Anthéron La Jacourelle covoiturage : 3€	Montée régulière dans la colline	Parking Cours Maréchal Foch Se rendre à La Roque-d'Anthéron (D7n puis Rognes). Dépasser l'Abbaye de Silvacane pour se rendre au centre ville. Contourner le château. Se garer le long du cours, en face de l'office du tourisme.
<b>Jeudi 15 octobre</b>	<b>Journée Luberon Bonnieux forêt des cèdres</b> covoiturage : 5€	Sentiers Montée régulière jusqu'à la forêt des cèdres (350m)	Parking de l'église du bas (10h) Itinéraire donné ultérieurement
19 octobre	<b>Vacances</b>		<b>Vacances</b>
26 octobre	<b>Vacances</b>		<b>Vacances</b>
2 novembre	Sainte-Victoire Sous la barre du Cengle covoiturage : 1,50€	Piste en balcon en aller – retour	Parking bord de route D56c Venir au Tholonet par Palette (D7n) ou la Route Cézanne. Suivre ensuite direction Puyloubier. Monter la côte de St Antonin. Dépasser la Maison de la Sainte Victoire et rouler 2 km. Tourner à droite direction Rousset. Rouler 3,5 km (antenne sur votre gauche). Descendre encore pour se garer sur la droite 200m après le virage en épingle.

9 novembre	Saint Savournin covoiturage : 2€	Pistes principalement	<b>Parking bord de la Grand Rue</b> Emprunter la D7n puis la D96 direction Fuveau. Passer Fuveau, suivre Gréasque puis St Savournin. Entrer dans St Savournin. Se garer au niveau du rond point, juste après la petite zone commerciale (bar du château).
16 novembre	Simiane Col St Anne covoiturage : 2€	Montée régulière dans la forêt sur pistes	<b>Parking des Marres</b> Prendre l'A51. Sortir Luynes Gardanne et suivre direction Gardanne. Prendre la voie rapide (D6) puis la sortie Simiane-Collongue (D59). Traverser Simiane. Juste après le boulodrome (sur votre gauche) continuer tout droit et suivre la direction du Poulet puis Route des Putis. Au niveau d'un T, tourner à gauche direction domaine des Marres. Se garer au niveau des tennis.
23 novembre	Gréasque Les Euves covoiturage : 2€	Pistes et sentiers	<b>Parking du stade</b> Emprunter la D7n puis la N96 direction Fuveau. Passer Fuveau, suivre la D46 pour entrer dans le centre de Gréasque. Se garer sur l'avenue qui mène au stade.
31 novembre	Sainte Victoire Rando lune covoiturage : 0,50€	Pistes et sentiers Prendre une petite lampe	<b>Parking des Infernets (16h30)</b> Venir au Tholonet par Palette (D7n) ou la Route Cézanne. Passer le pont puis se garer 200 m plus loin sur la gauche, en face du bar Le Relais Cézanne.
7 décembre	Peynier Plaine de la Garde covoiturage : 2€	Pistes et sentiers	<b>Parking du boulodrome</b> Emprunter la D7N puis rejoindre la D6 en direction de Trets. Bifurquer vers Peynier (D56b). Entrer dans Peynier. Le parking se situe en contrebas de la route sur votre droite, sous le château.
14 décembre	Gardanne Valabre covoiturage : 1€	Pistes et sentiers	<b>Parking du Pavillon de chasse du Roi René</b> Prendre l'autoroute de Marseille (A51). Sortir à Gardanne et suivre la direction Gardanne (D7). Le parking est sur votre droite au niveau du domaine de Valabre.
21 décembre	<b>Vacances</b>		<b>Vacances</b>

**Matériel individuel** : sac à dos, chaussures de marche à semelles crantées, veste (pluie-vent) et/ou pull, réconfortants (fruits secs, biscuits), protection solaire (lunettes, chapeau, crème). **Prévoir au moins 1 litre d'eau !**

La plupart des randonnées du programme sont sur les 2 cartes de randonnées IGN Top 25 (3143 ET, 3244 ET).

**Horaires** : pour organiser le covoiturage ou si vous ne connaissez pas le parking du départ de la randonnée, **rendez-vous à 13h20** au parking du complexe sportif du Val de l'Arc - **départ à 13h30** précises. Retour prévu vers 17h sur Aix.